

Du bénévolat contre l'oubli



L'AAAP a organisé une réunion d'information afin de recruter des bénévoles. PHOTO M. C.

Mardi dernier, salle des fêtes de Saint-Vivien, l'Association d'aide aux aidants de malades d'Alzheimer du Pavillon de la mutualité (AAAP), sous l'impulsion de Michèle Marquant, sa présidente fondatrice, et de René Martin, président du Pavillon de la mutualité, a abordé le sujet préoccupant de la mémoire chez la personne âgée. Parmi l'auditoire, composé d'une centaine de personnes, figuraient les élèves d'une école d'aides-soignantes.

Sont intervenus Michèle Marquant, le docteur Campagne, gériatre, et Pierre Alexandre Tardy, psychologue à l'EHPAD Saint-Jacques-de-Compostelle de Soulac.

Réalité éprouvante

Les réactions et questions nombreuses dans la salle, ont permis au débat de s'immerger dans une réalité souvent éprouvante. La maladie d'Alzheimer est devenue un vrai problème de société : le pays pourrait compter 2 millions de cas d'Alzheimer en 2050. Le docteur Campagne a dressé un tableau des différents troubles de la mémoire, bénins ou lourds, de leur localisation dans le cerveau, des signaux d'alerte de la maladie d'Alzheimer, de son diagnostic et des actions médicamenteuses stabilisantes, mais non curatives.

Signaux à reconnaître

Pierre Alexandre Tardy s'est attardé, pour sa part, sur l'entourage du malade : l'émergence de troubles dépressifs, familiaux, les risques cardio-vasculaires, d'épuisement physique... Il faut que l'aidant apprenne à reconnaître ses propres signaux d'alerte et puisse se faire aider. Ici intervient l'utilité de l'AAAP.

L'association offre des périodes de répit aux aidants en recrutant et en formant gratuitement des bénévoles et en les soutenant de façon continue.

Pour devenir bénévole, tél. 05 57 81 24 79 du lundi au jeudi, de 14 heures à 17 heures ou sur aidants.pavillon@laposte.net